

## Qualité de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

<b>CONTACT</b>	
<b>Pays</b>	France
<b>Enquête</b>	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment
<b>Service enquêteur responsable</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture
<b>Année de référence des données</b>	2007
<b>Date de réalisation de ce bilan</b>	Mars 2008

<b>METHODOLOGIE</b>	
<b>Population de référence</b>	20 000 entreprises du bâtiment
<b>Base de sondage</b>	Le répertoire Sirene, qui contient toutes les entreprises situées sur le territoire français, restreint aux entreprises de plus de 10 salariés.
<b>Taille de la base de sondage</b>	20 000 entreprises
<b>Caractéristiques de la base de sondage</b>	Numéro d'identification de l'entreprise, adresse, contact, code d'activité principale, nombre d'employés et chiffre d'affaires.
<b>Mise à jour de la base de sondage</b>	Annuelle
<b>Méthode d'échantillonnage</b>	Sondage stratifié selon le nombre d'employés et le chiffre d'affaires. Strate exhaustive : entreprises de plus de 500 salariés. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises ; - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
<b>Taille de l'échantillon</b>	2 500 entreprises
<b>Taux de couverture</b>	47 % en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises du secteur.
<b>Couverture sectorielle</b>	En NAF rév. 2 l'enquête couvre les secteurs : 41.2, 43.2, 43.3, 43.9.
<b>Précision</b>	De 2 à 3 points de solde d'opinion.
<b>Taux de réponse</b>	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 72 % (moyenne annuelle 2007) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 70 % (moyenne annuelle 2007)

<b>Traitement de la non-réponse</b>	Méthode de l'échantillon constant : pour les questions qualitatives, la réponse à l'enquête m-1 est reportée en cas de non-réponse à l'enquête m pour l'exploitation provisoire de celle-ci. Pour l'exploitation définitive de l'enquête m-1, une réponse intermédiaire entre les réponses aux enquêtes m-3 et m est, s'il y a lieu, imputée aux entreprises non-répondantes.
<b>Redressements et pondérations</b>	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du chiffre d'affaires ou de l'effectif salarié ;</li> <li>- Pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des EAE, suivant les questions, le chiffre d'affaires ou l'effectif salarié.</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	Mensuelle
<b>Mode de collecte</b>	Postale ou par internet depuis juin 2007.
<b>Période de collecte</b>	3 premières semaines du mois de l'enquête.
<b>Diffusion</b>	4 jours ouvrables avant la fin du mois de l'enquête.
<b>Compléments d'information</b>	Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.